

Direction de l'Action Éducative

Affaire suivie par : Aurelia ROBERGE

tél : 01.30.40.50.88

aroberge@ville-taverny.fr

N/réf. /AR 2017-12-

Taverny, le 1^{er} décembre 2017

COMPTE RENDU

1^{er} COMITE DE SUIVI 2017 -2018 / PEDT

28 NOVEMBRE 2017

Présents

- Représentants de la municipalité

M KOWBASIUK, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite enfance

M SANTI, Conseiller municipal délégué à la Famille et à la Petite enfance

- Représentants de parents d'élèves

Mme BEOUCHE, école élémentaire La Plaine

Mme BOISSOT-BUIS, école maternelle Belles Feuilles

M CARON, école maternelle Croix Rouge

Mme COQUERET, école maternelle R. Gosciny

M DE SMEDT, école élémentaire L. Pasteur

Mme DELFOUR, école maternelle R. Doisneau

Mme DELMON, école maternelle C. Perrault

Mme DIDAQUI, école élémentaire R. Gosciny

Mme DRANCOURT, école maternelle A. Frank

Mme DRUON, école maternelle M. Curie

M ELOUAFI, école maternelle J. Mermoz

Mme GENTY, école maternelle J. Verne

Mme GRANGER, école maternelle M. Curie

Mme MENERAT, école élémentaire Verdun

M PETIT PREZ, école élémentaire M. Pagnol

M PICOT, école maternelle C. Perrault

M SANTOS, école élémentaire R. Gosciny

Mme VENTOSE, école élémentaire J. Mermoz

Mme VIVIANI, école maternelle J. Verne

Mme ZIEGLER, école élémentaire L. Pasteur

- Représentants de l'Éducation nationale

Mme DANEL, Directrice de l'école maternelle C. Perrault

Mme CEDOLIN, Enseignante de l'école maternelle M. Pagnol

Mme CHAUVIREY, Directrice de l'école maternelle J. Mermoz

Mme FERREIRA, Directrice de l'école maternelle Croix Rouge

Mme ANKRI, Enseignante de l'école maternelle J. Verne

Mme KOUROUMA, Directrice de l'école élémentaire R. Gosciny

Mme SENOUNE, Enseignante de l'école élémentaire R. Gosciny

Mme ROZIER, Enseignante de l'école élémentaire Foch

Mme GAKOU, Enseignante sur un poste ZIL (Zone d'Intervention Localisée)

M DRZEWINSKI, Inspecteur de la circonscription

- Représentants des services

Mme ROBERGE, Responsable du service Périscolaire et Loisirs éducatifs et directrice adjointe à l'Action Educative

Mme NOUVION, Directrice de l'Action Educative

M DREYFUS, Directeur Général Adjoint des Service en charge de la Vie des Familles et de la Solidarité

Mme SAVARIT, Directrice Générale des Services

La séance est ouverte à 19h10.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Désignation des représentants de parents d'élèves et du corps enseignant pour siéger au comité de suivi 2017/2018
- Choix de la proposition d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2018 qui sera soumise à l'approbation du Conseil municipal en sa séance du 14 décembre 2017
- Présentation de la démarche d'évaluation du PEDT 2015/2017
- Mesures Elijor
- La communication avec les familles
- Les dates à retenir

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVE SIEGEANT AU COMITE DE SUIVI

Un tour de table est organisé.

Chaque parent se présente et précise s'il fait acte de candidature pour devenir membre du comité de suivi.

Les candidats pour les maternelles sont :

- Mme Coqueret – M. Curie – Indépendant
- Mme Delfour – R. Doisneau – FCPE
- M Caron – Croix Rouge – Indépendant
- Mme Boissot-Buis- Belles Feuilles- Indépendant
- Mme Drancourt – A. Frank – Indépendant

Les candidats pour les élémentaires sont :

- M Santos – R. Goscinny – PEEP
- Mme Ziegler – L. Pasteur – Indépendant
- Mme Beouche – La Plaine – FCPE
- Mme Ventose – J. Mermoz – Indépendant

Il est décidé par les parents à 13 voix contre 8 que les parents représentant les écoles maternelles votent pour les représentants des écoles maternelles et que les parents représentant les écoles élémentaires votent pour les représentants des écoles élémentaires.

Les parents représentant les maternelles sont appelés à voter pour deux candidats sur papier libre.

Le dépouillement est réalisé par Mme Rozier. Après dépouillement les voix se répartissent comme suit :

- Mme Coqueret – 1
- Mme Delfour – 6
- M Caron – 5
- Mme Boissot-Buis- 9
- Mme Drancourt – 3

Après annonce des résultats, Mme Boissot-Buis et Mme Delfour sont élues. Il est décidé après échanges et débats entre les parents que les suppléants soient les deux personnes ayant reçues le plus de voix après les candidats élus. Dans la logique de ce principe, M Caron et Mme Drancourt seront suppléants.

Il est procédé au vote des parents représentants les élémentaires. Selon le même procédé. Le dépouillement est réalisé par M Drzewinski. Après dépouillement les voix se répartissent comme suit :

- M Santos – 4
- Mme Ziegler – 5
- Mme Beouche – 4
- Mme Ventose – 5

Après annonce des résultats, Mme Ziegler et Mme Ventose sont élues. M Santos et Mme Béouche seront suppléants.

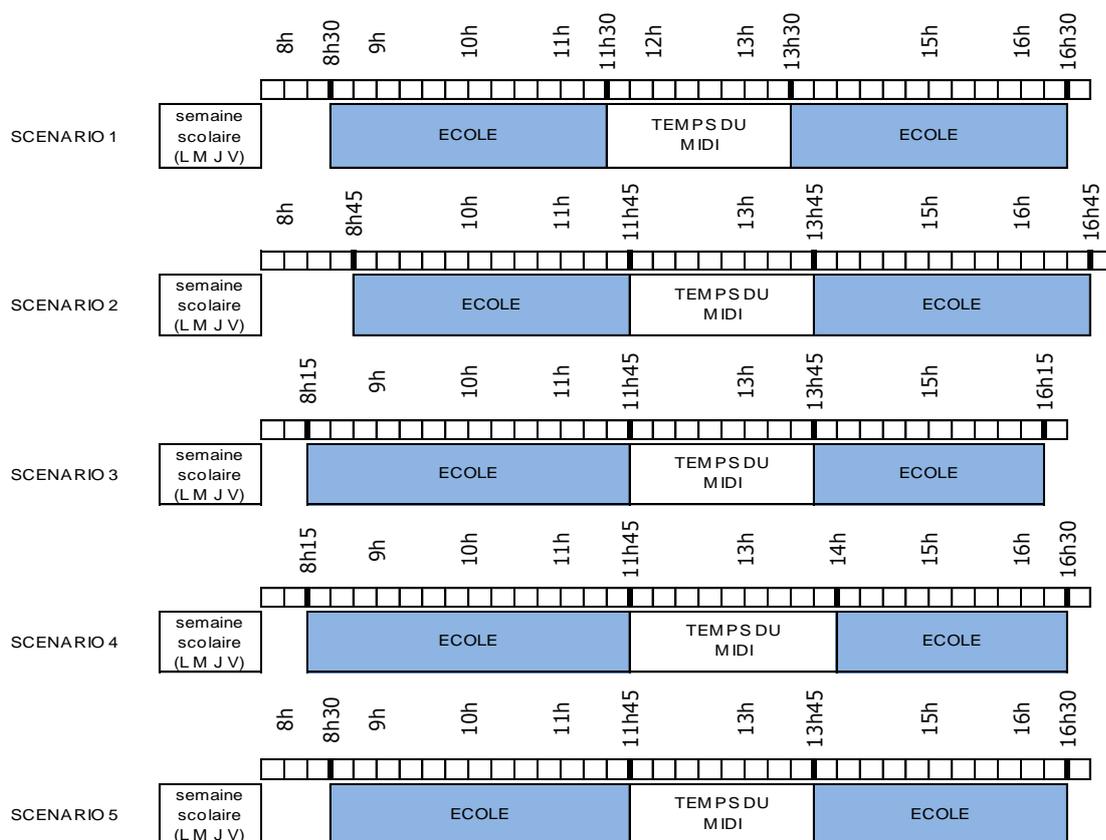
Les enseignants ont, en marge de la désignation des parents d'élèves, désigné leurs représentants :

- pour les écoles maternelles : Mme Danel et Mme Cédolin
- pour les écoles élémentaires : Mme Kourouma et Mme Sénoune.

En cas d'impossibilité pour les titulaires de siéger à un comité de suivi, elles pourront faire appel à un des enseignants présents et volontaires. Mme Rozier précise que Mme Da Silva, Directrice de l'école élémentaire Foch est également volontaire.

CHOIX DE LA PROPOSITION D'ORGANISATION SCOLAIRE A COMPTER DE LA RENTREE 2018

M Kowbasiuk représente tous les scénarii proposés lors des réunions de consultations des 18, 22 et 23 novembre, respectivement, aux représentants des parents d'élèves, du corps enseignant et de l'Administration.



M Kowbasiuk présente les résultats obtenus par chacun des collèges sollicités.

	Nb	Scénario 1		Scénario 2		Scénario 3		Scénario 4		Scénario 5		Ne se prononce sur aucun des scénarii	
		nb voix	%	nb voix	%	nb voix	%	nb voix	%	nb voix	%	nb voix	%
Représentants parents	41	13	31,7%	0	0%	0	0%	0	0%	24	58,5%	4	9,8%
Représentants corps enseignant	18	15	83%	0	0%	0	0%	0	0%	2	11%	1	6%
Représentants administration	153	90	58,8%	1	0,6%	31	20,3%	5	3,3%	22	14,4%	4	2,6%
TOTAL	212	118	55,7%	1	0,5%	31	14,6%	5	2,4%	48	22,6%	9	4,2%

Avant que les membres désignés pour siéger au comité de suivi procèdent au vote, il est proposé un temps de concertation entre pairs.

A cette issue, seuls les membres du comité de suivi sont appelés à rester.

La 2^{ème} partie de la réunion est engagée.

Le vote sur la proposition d'organisation du temps scolaire à la rentrée 2018 est réalisé à main levée.

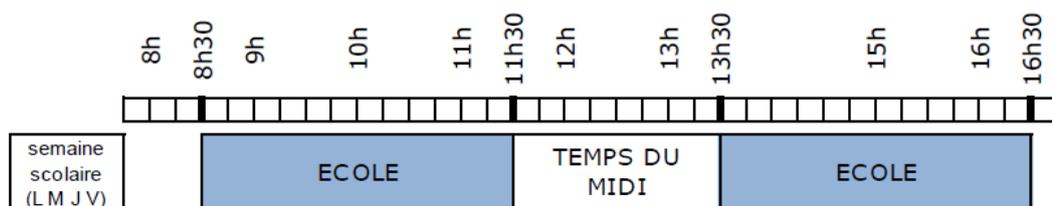
Les résultats du vote sont :

Il sera soumis au vote du Conseil Municipal la modification des horaires scolaires à compter de la rentrée scolaire 2018. Les horaires proposés seront les suivants :

Scénario	Voix en faveur du...
... Scénario 1	9
... Scénario 2	0
... Scénario 3	1
... Scénario 4	0
... Scénario 5	2

SCENARIO 1

Retour à l'organisation du temps scolaire telle qu'elle a existé de 2008 à 2015



Particularités :

- Deux demi-journées de 3h chacune
- Un temps de pause méridienne de 2h

PRESENTATION DE LA DEMARCHE D'EVALUATION DU PEDT 2015/2017

Le PEDT arrive à son terme. Bien que celui-ci ait été initié dans le cadre de la loi relative à la Refondation de l'École de la République, et que la Ville s'engage à la rentrée 2018 sur une organisation du temps scolaire dérogoire à cette loi, l'équipe municipale souhaite renouveler ce projet en poursuivant le travail avec les acteurs éducatifs locaux, parents d'élèves, enseignants, agents municipaux et partenaires associatifs.

Dans l'objectif de rédiger un nouveau PEDT en cohérence avec cette vision éducative, il est proposé d'évaluer le premier PEDT. Pour ce faire, la Direction de l'Action éducative propose 4 questionnaires à destination des acteurs principaux du PEDT tabernacien.

Il est ainsi envisagé :

- 1 questionnaire à l'attention des enseignants
- 1 questionnaire à l'attention des parents : transmission via les cahiers de liaison
- 1 questionnaire à l'attention des agents : animateurs et ATSEM
- 1 questionnaire à l'attention des enfants axé sur le temps périscolaire qui sera travaillé avec un animateur

Différentes remarques et corrections sont enregistrées. Il est proposé de créer un 5^{ème} questionnaire à l'attention des enfants élémentaires sur le temps scolaire et des enfants de GS (1 questionnaire par classe).

Les questionnaires (en annexe) seront remis à jour dès le 29 novembre. Ils seront livrés sur les écoles le vendredi 1^{er} décembre. Ils seront ensuite transmis aux parents (un exemplaire par élève) le lundi 4 décembre.

Les parents volontaires auront jusqu'au 11 décembre pour remettre les questionnaires complétés aux animateurs. Les enseignants et les agents auront jusqu'au 13 décembre pour les retourner. Environ 3500 exemplaires seront ainsi envoyés aux acteurs éducatifs.

Le résultat de cette enquête sera communiqué lors du 2^{ème} comité de suivi fixé au mardi 19 décembre 2017 à 19h.

Les 17 écoles seront informées par mail dès le 30 novembre. Les 111 représentants des parents d'élèves seront également avertis dès le 1^{er} décembre. Les responsables d'accueil de loisirs seront avertis le 1^{er} décembre.

MESURES LIEES A LA RESTAURATION

Suite aux différents temps de rencontre organisés en septembre avec les parents d'élèves, et conformément à ses engagements, Mme Le Maire a envoyé un courrier à la société Elios faisant part de son insatisfaction quant à la qualité de service proposé aux jeunes tabernaciens depuis la rentrée.

La société Elios a répondu à ce courrier et propose différentes mesures correctives :

- Un accompagnement de féculents ou légumineuses lors de la présentation de légumes cuits
- Des actions en faveur des agents, des parents et des enfants

Exemples : invitation des parents aux commissions menus, visite de la cuisine centrale, rencontre avec le producteur de légumes bio de Mantes la Jolie, action-sensibilisation autour du petit déjeuner avec une diététicienne...

En sus de ses propositions, Mme Le Maire a demandé à la société Elios un raccourcissement de ses délais de réservation et d'annulation ramené de ce fait de 15 jours à 8 jours. Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 pour tous les temps périscolaires.

Un échange est engagé par les membres du comité sur les goûters. En fonction du menu, la quantité serait plus ou moins rassasiante. Mme Roberge et Mme Nouvion expliquent avoir testé certains des goûters tout à fait conséquents. Il est proposé de choisir avec un petit groupe de parents d'élèves 10 goûters qui seront repropoés par cycle de 15 jours aléatoirement. Cette proposition obligera la société Elior à déroger à la règle de récurrence des plats fixée dans le cadre de son activité.

Quant au nombre de goûters livrés sur les structures, il provient du manque de rigueur de certaines familles qui ne réservent pas l'accueil du soir pour leur(s) enfant(s). Les équipes d'animation ne souhaitent pas pénaliser les enfants. Ils partageaient les goûters pour que tous mangent. Une réserve de biscuits sera livrée et stockée pour palier à cette problématique.

Une opération « Petit-déjeuner » sera proposée à trois écoles maternelles ainsi qu'à des parents d'élèves dans le but de sensibiliser les familles et les enfants à l'intérêt de la prise du petit-déjeuner. Ce repas permet aux élèves d'être dans de bonnes conditions pour apprendre en classe. Il est rappelé que les enseignants peuvent solliciter l'intervention de la diététicienne pour des animations en classe.

Concernant la qualité des repas servis le midi, M Kowbasiuk rappelle que les parents d'élèves élus peuvent participer à des déjeuners au restaurant scolaire de leur école. Un déjeuner est programmé par an et par école. Pour de multiples raisons les parents sont faiblement représentés lors de ces déjeuners depuis la rentrée. Sur les trois dernières semaines, aucun parent n'a pu participer. Mme Nouvion rappelle que si la date proposée ne convient pas aux parents, il est possible de décaler les rendez-vous. M Kowbasiuk rappelle que ces déjeuners ont été mis en place afin de permettre aux parents d'attester des repas servis aux enfants.

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Depuis le mois de juin, de multiples informations ont été envoyées aux parents. Ces informations font preuve de transparence. Chaque nouvelle information est sujette à dérive et génère stress et angoisse des équipes. Il est devenu fréquent qu'à la suite de courrier ou d'information, les agents de la direction de l'action éducative se fassent invectiver voire insulter. Ces comportements sont insupportables pour les agents.

Les équipes cherchent des solutions. Toutes les propositions sont étudiées.

Afin de retrouver un lien entre les équipes et les familles, la publication d'un journal par accueil de loisirs est en cours. Ils seront envoyés par mail à chaque parent d'élève élu. Ils seront imprimés (en noir et blanc) pour chaque enfant.

Une Newsletter éducation verra le jour dans les semaines à venir.

Des évolutions sont notées depuis le début de l'année scolaire 2017/2018, notamment par l'utilisation de la mailing liste parents d'élèves mise à jour.

LES DATES A RETENIR

Le prochain comité de suivi aura lieu le mardi 19 décembre 2017 à 19h, salle du forum. En complément du retour sur les questionnaires d'évaluations du PEDT, le calendrier des dates de réunions sera fixé.

- 19 décembre 2017 : 2^{ème} comité de suivi PEDT
 - o Résultats du questionnaire Evaluation PEDT 2015/2017
 - o Présentation des groupes de travail 2018
 - o Présentation du rétroplanning des groupes de travail et comités de suivi
- Du 16 au 19 mai 2018 : forum Citoyen
- 26 juin 2018 : soirée des acteurs éducatifs

- 4 juillet 2018 : journée pédagogique des accueils de loisirs (fermeture exceptionnelle des accueils sur ce mercredi)

Vous trouverez ci-dessous le rappel des dates des déjeuners dans les écoles.

Novembre/décembre 2017			Janvier/février 2018			Mars/avril 2018		
14/11	Mat.	Ch. Perrault	16/01	Mixte	J. Mermoz	13/03	Elém.	L. Pasteur
21/11	Mat.	R. Gosciny	23/01	Elém.	Foch	20/03	Mixte	M. Pagnol
28/11	Elém.	Verdun	30/01	Elém.	La Plaine	27/03	Mat.	R. Doisneau
5/12	Mat.	M. Curie	06/02	Mat.	A. Frank	03/04	Mat.	Belles Feuilles
12/12	Mat.	Croix Rouge	13/02	Elém.	R. Gosciny	10/04	Mat.	J. Verne

La séance est levée à 22h.